

**APPEL À PROJET**

**« UN BÉBÉ, UN LIVRE »**

**CRÉATION LITTÉRAIRE ET**

**RÉSIDENCE D'ACTION**

**CULTURELLE**

**VILLE DE GRAND QUEVILLY**



## **I. CONTEXTE**

La Ville de Grand-Quevilly, commune de près de 26.000 habitants au sein de la Métropole Rouen Normandie, met au cœur de son projet municipal une politique culturelle active, en particulier en faveur de la jeunesse.

### **LES ACTEURS CULTURELS**

Grâce aux différents acteurs et partenaires culturels, la Ville de Grand Quevilly a pour objectif de proposer, promouvoir et accompagner toutes les découvertes culturelles, en particulier pour les plus jeunes.

Le Théâtre Charles Dullin, l'École de Musique, la Médiathèque, la Maison des arts et le Service culturel, mais aussi les nombreuses associations artistiques et culturelles, forment ensemble une solide offre culturelle pour la Ville et ses habitants.

Portées par ces structures, d'importantes actions relatives à l'éducation artistique et culturelle ont été menées avec les publics scolaires, périscolaires et Petite Enfance. De riches partenariats et de belles expériences ont ainsi vu le jour, grâce aux artistes, qui, quelles que soient leurs disciplines, ont su aller à la rencontre des plus jeunes.

### **LES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE**

Plusieurs structures de statuts différents maillent le territoire de la Ville de Grand Quevilly. Ainsi, la Ville compte deux crèches municipales et un relais d'assistantes maternelles, deux micro-crèches, 3 maisons d'assistantes maternelles et 170 assistantes maternelles.

### **LES PROJETS TRANSVERSAUX CULTURE ET PETITE ENFANCE**

Les structures Petite Enfance municipales, les deux crèches et le relais d'assistantes maternelles, proposent au quotidien de nombreuses animations culturelles, menées par les professionnelles de ces structures, mais également en partenariat avec des structures et artistes extérieurs.

Une première expérience de résidence d'artistes au sein d'une crèche s'est tenue en 2020. Elle fut enrichissante, tant pour les artistes impliqués, que pour les professionnels, les familles et bien sûr, les tout-petits.

## II. DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action « un bébé, un livre » a pour vocation de promouvoir l'intérêt et le bénéfice de la lecture pour le tout-petit et les adultes qui l'entourent.

Elle consiste en :

- La création d'un album pour la jeunesse original, à l'attention des 0-3 ans
- La commande du livre créé auprès de l'éditeur afin d'être offert à chaque enfant né à Grand Quevilly entre le 01/01/2022 et le 31/12/2024.  
On recense environ 250 naissances à Grand Quevilly par an.
- Une résidence d'action culturelle et d'immersion dans les structures Petite enfance municipales

Cette action a pour objectif final d'offrir un livre à chaque naissance de bébé quevillais. Conjointement à ce cadeau, un arbre sera offert à chaque famille à l'occasion de la naissance d'un enfant.

### LA CREATION D'ALBUM

La thématique de l'ouvrage, la mise en page, le format et la technique graphique utilisée sont à l'appréciation de l'auteur.trice / illustrateur.trice. Le format du livre ne pourra cependant pas excéder un format A4 et sera composé de 6 double-pages minimum et de 15 double-pages maximum.

Le livre commandé sera une œuvre originale d'imagination, non documentaire. Les textes, s'il en comporte, seront rédigés en français.

Il ne doit pas appartenir à une série préexistante, ni mettre en scène un héros récurrent.

Dans le cadre du projet, le livre sera édité au format papier et non au format numérique.

Le projet « un bébé un livre » s'appuie sur la conviction que le livre, les mots, les images qui le composent, le moment partagé de la lecture entre les tout-petits et ceux qui lisent, sont un vecteur essentiel, indispensable au développement de l'enfant, tant sur le plan affectif, culturel, cognitif, que pour sa vie future, dans ses dimensions individuelles et collectives, de citoyen.

Aussi, une attention particulière sera portée à la dimension artistique du livre proposé, ainsi qu'au lien qu'il permettra entre l'enfant et l'adulte.

### RESIDENCE D'ACTION CULTURELLE ET D'IMMERSION

Durant la période de résidence, l'auteur.trice / illustrateur.trice mettra en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle à l'attention du public de la petite enfance.

Inscrite dans le programme « Babil », programme Culture-Enfance, porté par la DRAC de Normandie et la CAF de la Seine-Maritime, la résidence se déroulera principalement dans les établissements recevant les tout-petits et leurs familles, en particulier les deux crèches municipales et le relais des assistantes maternelles.

30 heures d'action culturelle en présence du public sont demandées, sur deux périodes d'une semaine, consécutives ou non.

Les actions culturelles proposées prendront en compte les spécificités du public de la Petite enfance. L'immersion dans les structures, l'approche artistique permettront l'éveil culturel du jeune enfant, la sensibilisation des professionnels et des parents et viendront nourrir le projet de création littéraire.

En annexe, vous trouverez le dossier « Babil » pour votre information.

A la demande de l'auteur.trice / illustrateur.trice, qui le précisera dans sa note d'intention, la résidence d'action culturelle et d'immersion pourra être prolongée pour le cas où il.elle souhaiterait passer davantage de temps sur le territoire. Un logement pourra alors être mis à disposition de l'auteur.trice / illustrateur.trice pour une durée supplémentaire au regard des disponibilités du logement, sans autre défraiement, ni honoraires

### **III. CALENDRIER DU PROJET**

**La durée et les périodes indiquées sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des normes sanitaires en vigueur.**

#### **DUREE DU PROJET**

Du 25/08/2021 au 31/12/2021.

Date limite de candidature : 15/05/2021

Attribution du projet : 05/07/2021

Période de résidence : Du 01/09/2021 au 31/12/2021

Durée de la résidence : deux périodes d'une semaine, consécutives ou non.

Création définitive du livre / rendu des planches du livre : 31/12/2021

Publication du livre : 1<sup>er</sup> trimestre 2022

## IV. RÉMUNÉRATION ET DÉFRAIEMENT

### REMUNERATION DE L'AUTEUR.TRICE / ILLUSTRATEUR.TRICE

- Une rémunération de 5000 € sera versée à l'auteur.trice / illustrateur.trice.  
cette rémunération sera réalisée sur présentation d'une facture d'honoraires (droits d'auteurs). Il est possible d'envisager
- Un logement, une maison de 100 m<sup>2</sup>, située à Grand Quevilly, sera mis à disposition pour la durée de la résidence (cf. annexe livret d'accueil) Il pourra être partagé avec d'autres artistes en résidence sur la Ville sur la même période.
- Un véhicule, carburant compris, pourra être mis à disposition de l'auteur.trice / illustrateur.trice pour ses déplacements locaux durant la période de résidence.
- 2 aller-retours domicile-résidence principale seront pris en charge pendant la période de résidence.
- Prise en charge des repas : défraiement ou repas dans les structures municipales.

## V. COMMANDE DU LIVRE

L'auteur.trice / illustrateur.trice devra présenter une candidature avec l'éditeur de son choix, qui assurera l'édition du livre créé.

Un marché sera passé avec l'éditeur pour définir les modalités de commande et de fourniture du livre édité. L'édition du livre pour le circuit commercial classique sera à l'appréciation de l'éditeur.

Nous ne pouvons indiquer de tarif minimum ou maximum du coût du livre mais nous considérons que le prix unitaire du livre doit s'inscrire dans la fourchette moyenne habituelle du prix des albums jeunesse.

Nous nous engageons à acheter 250 livres par an sur 3 années.

L'éditeur peut s'il le souhaite trouver des financements pour l'édition de ce livre. Il devra en tenir informé la Ville de Grand Quevilly.

Une attention particulière sera portée aux engagements éco-responsables de l'éditeur pour l'édition du livre créé.

Un partenariat avec le Salon du livre jeunesse de Rouen et avec les librairies de la Métropole rouennaise est envisagé pour la promotion de l'album créé.

## VI. CANDIDATURE

### CONDITIONS

L'appel à projet est ouvert à tout auteur.trice / illustrateur.trice ayant publié au moins un album pour la jeunesse à compte d'éditeur, nous entendons par là chez un éditeur jeunesse bénéficiant de distributeurs et diffuseurs.

L'auteur.trice / illustrateur.trice doit être en contrat avec un éditeur pour l'œuvre proposée.

L'appel à projet est aussi ouvert à un binôme auteur.trice - illustrateur.trice. 50% de la rémunération sera alors versée à l'auteur.trice, et 50% à l'illustrateur.trice.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comporte :

- Un CV de l'auteur.trice / illustrateur.trice
- Jusqu'à 4 livres précédemment édités ou un book
- Une note d'intention présentant le projet de création littéraire (thème, format, nombre de pages, technique utilisée...) et les actions culturelles envisagées, en détaillant les actions culturelles à destination des enfants, des professionnels et des familles (5 à 8 pages)
- Un engagement signé de l'éditeur pour l'édition de l'ouvrage à publier (qui peut contenir une condition suspensive indiquant sous réserve de l'obtention de cet appel à projet)
- Un devis estimatif du coût du livre unitaire et de la commande de 250 livres par an, au regard du projet déposé par l'auteur.trice / illustrateur.trice

Le dossier sera envoyé conjointement par mail et par courrier au plus tard le 15/05/2021, cachet de la Poste faisant foi.

### SELECTION DES CANDIDATS

Le jury sera composé de professionnels de la Petite Enfance, de la Culture et du livre, ainsi que de partenaires institutionnels et d'élus municipaux.

Le jury établira une première sélection à partir des dossiers de candidature.

Les auteur.trices / illustrateur.trices sélectionnés détailleront leurs projets lors d'un entretien avec le jury. La présence de l'éditeur à cet entretien est souhaitée, mais non obligatoire.

## LE PROJET « UN BÉBÉ, UN LIVRE » EN QUELQUES MOTS

- Commande d'un album pour la jeunesse pour les 0-3 ans, pour les enfants nés à Grand Quevilly entre 2022 et 2024 (250 naissances par an environ).
- Création d'une œuvre de fiction originale
- Résidence d'action culturelle et d'immersion auprès du public Petite Enfance
- 2 semaines d'intervention / 30h d'actions culturelles
- Septembre à décembre 2021
- Contrat éditeur en cours
- 5000 € et défraiement (logement, transport, repas)

Envoi des candidatures jusqu'au 15/05/2021 :

Mairie de Grand Quevilly  
Médiathèque  
Esplanade Tony Larue  
76120 GRAND QUEVILLY  
Et  
[appelaprojet@grandquevilly.fr](mailto:appelaprojet@grandquevilly.fr)